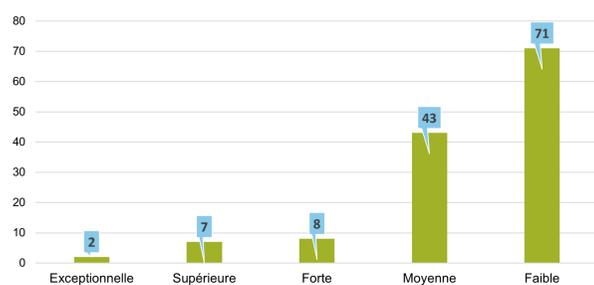


Patrimoine bâti

Portrait

350 ans d'histoire à mettre en valeur

Riche d'un passé de plus de 350 ans d'histoire, la Ville de L'Ancienne-Lorette dispose d'un patrimoine bâti varié qui témoigne des différentes époques de son développement. Bien que plusieurs immeubles présentent une valeur patrimoniale, seuls quelques-uns se démarquent par leur valeur exceptionnelle ou supérieure.



Qu'est-ce qu'un bâtiment patrimonial ?

Un bâtiment patrimonial est un édifice construit avant 1945 et qui possède une valeur historique, culturelle, architecturale ou sociale significative.

Les bâtiments sont classés en 5 catégories distinctes en fonction de leur valeur patrimoniale :

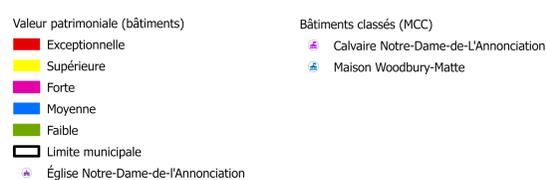
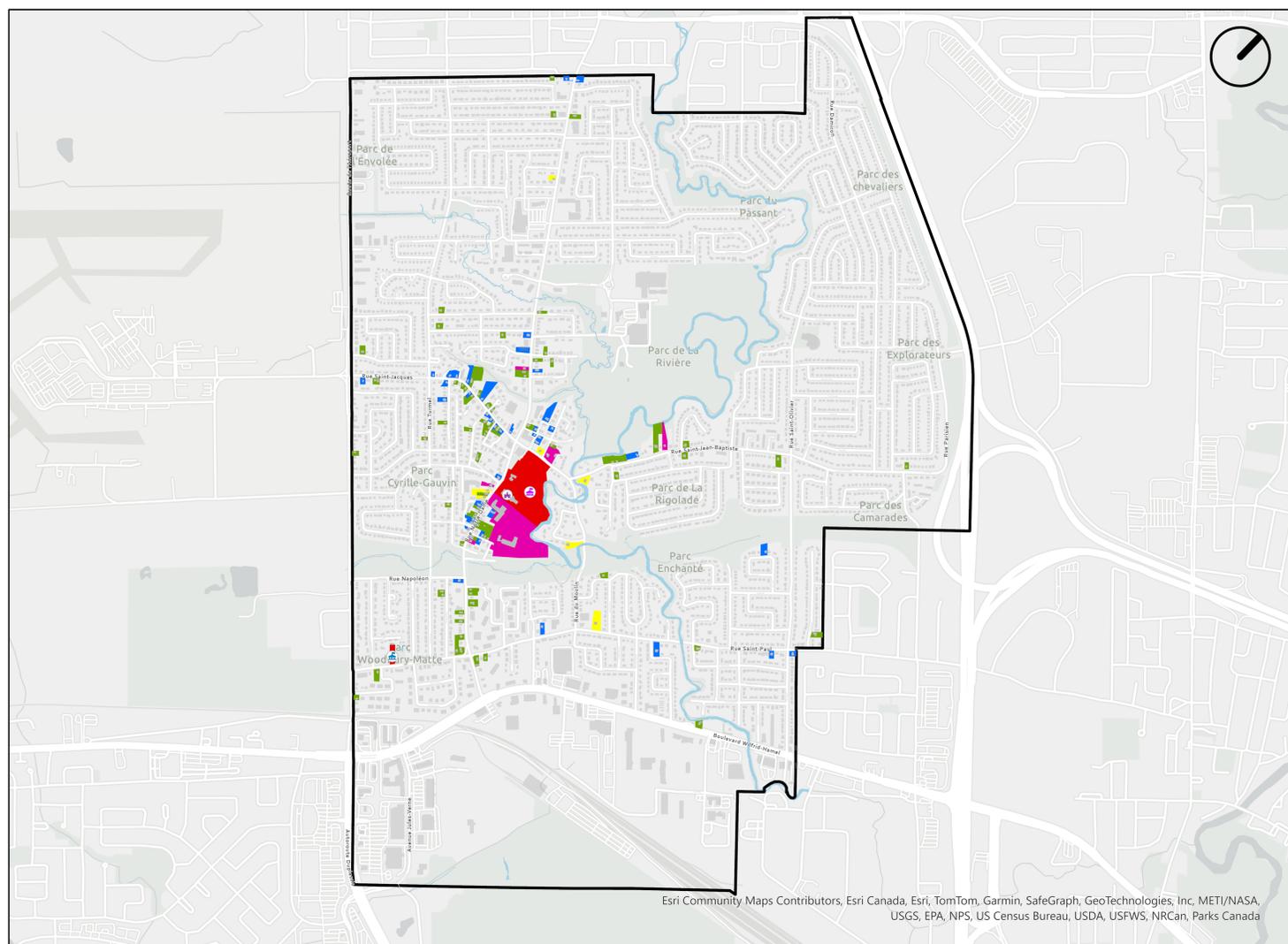
- Exceptionnelle ;
- Supérieure ;
- Forte ;
- Moyenne ;
- Faible.

L'évaluation de la valeur patrimoniale globale (cote) d'un bâtiment patrimonial

L'évaluation de l'intérêt patrimonial des bâtiments inventoriés est effectuée à partir des critères suivants :



RÉPARTITION DU PATRIMOINE BÂTI DE L'ANCIENNE-LORETTE SELON LEUR VALEUR PATRIMONIALE



Patrimoine bâti

Portrait (suite)

1. Valeur d'âge

Tout bâtiment construit avant 1899 dispose d'une valeur d'âge élevée.

2. Valeur d'architecture

La valeur d'architecture se rattache aux bâtiments d'intérêt patrimonial qui présentent des caractéristiques architecturales particulières (ex. œuvre d'un architecte ou d'un artisan spécialisé).

3. Valeur d'authenticité

La valeur d'authenticité est établie en considérant les caractéristiques d'un bâtiment principal par rapport à son état d'origine (présumé).

4. Valeur de contexte

La valeur de contexte est établie en tenant compte de l'environnement immédiat du bâtiment. (ex. secteur ancien vs secteur contemporain).

5. Valeur d'usage

La valeur d'usage met en relief la fonction particulière d'un bâtiment, aujourd'hui ou à un moment de son histoire. (ex. église, ancien couvent ou ancienne boutique de forge.).

6. Valeur historique

Un bâtiment qui peut être associé à un personnage ou à un événement marquant de l'histoire locale ou régionale offre une valeur historique.

7. Valeur de rareté

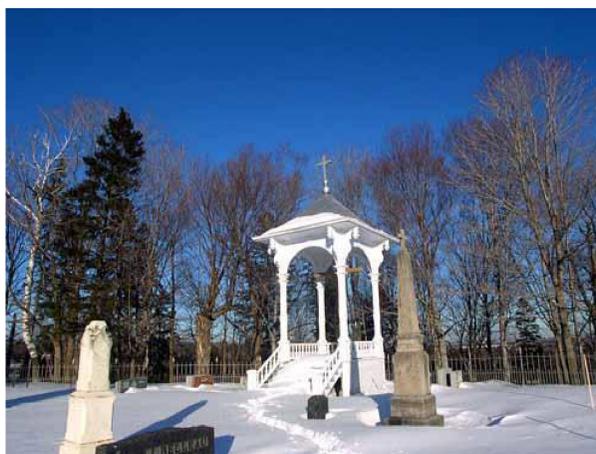
Ce critère est attribuable aux édifices dont on trouve peu de spécimens dans la ville.

Les joyaux du patrimoine bâti lorettain

On dénombre deux bâtiments dont la valeur patrimoniale a été qualifiée d'exceptionnelle sur le territoire, soit l'église Notre-Dame-de-l'Annonciation, conçue par les architectes David Ouellet et Pierre Lévesque en 1906, et l'ancien presbytère, érigé en 1893. Alors que l'église se démarque par la qualité de sa composition, sa monumentalité et son intégrité architecturale, le presbytère se distingue par son style architectural néo-italien, relativement rare au Québec.



À l'arrière de l'église, le Calvaire de Notre-Dame-de-l'Annonciation, construit en 1894, a été classé immeuble patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications en 1971.

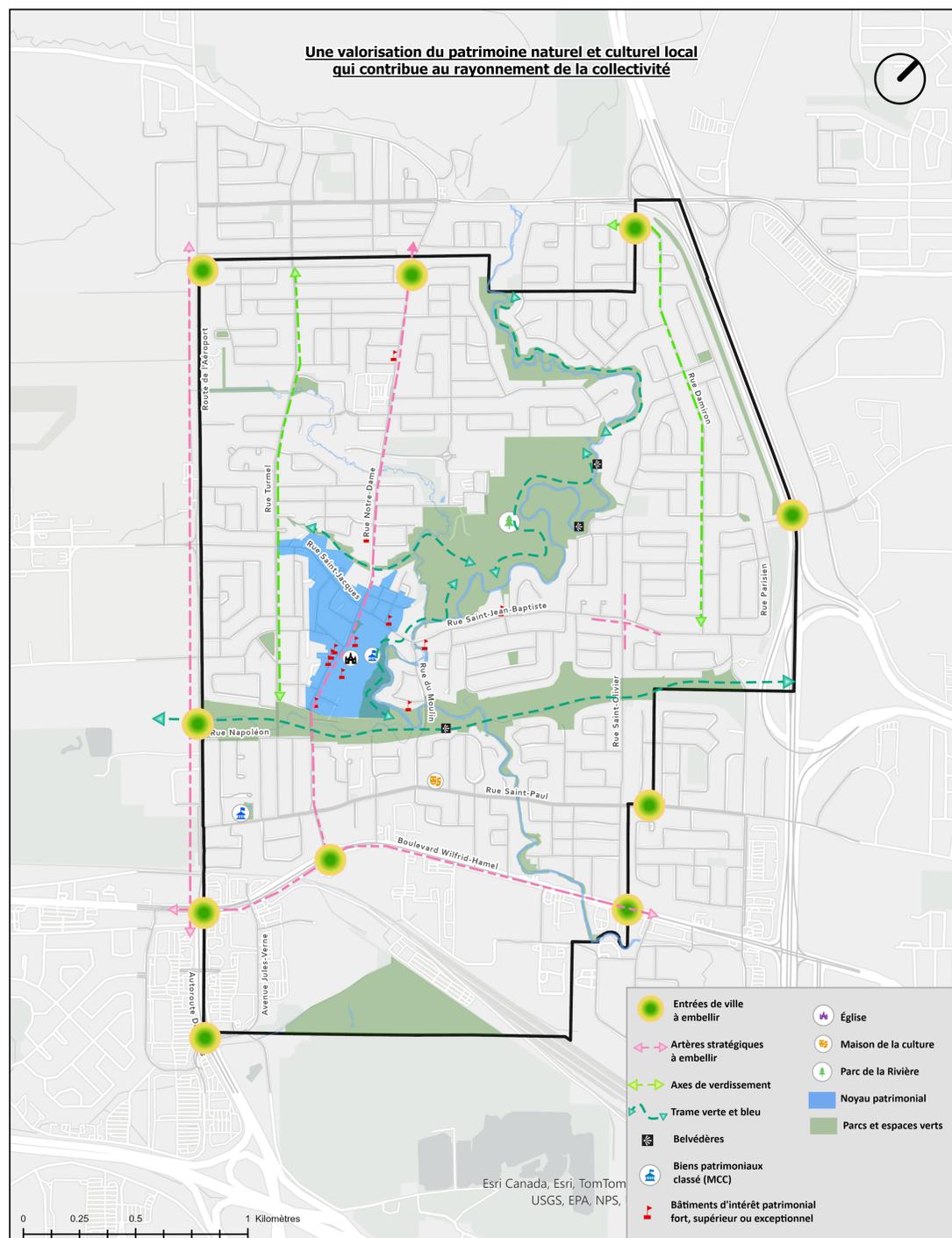


On retrouve 7 bâtiments à valeur patrimoniale supérieure sur le territoire. Il s'agit d'immeubles résidentiels construits vers la fin du 19^e siècle ou le début du 20^e siècle, qui se démarquent par leur état de conservation, la qualité de leur authenticité architecturale et parfois, par leur rareté. Parmi ceux-ci, la maison Woodbury-Matte, construite en 1835, est classée immeuble patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications. Témoin du développement de la villégiature au Québec, cette ancienne résidence secondaire est représentative de la maison québécoise d'inspiration néoclassique.



Patrimoine bâti

Vision



Vision

Le riche patrimoine culturel de L'ancienne-Lorette doit être valorisé pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Ce patrimoine constitué de lieux identitaires locaux contribue au sentiment d'appartenance et au dynamisme de la communauté.

Se doter des outils pour agir

Plusieurs initiatives ont été mises de l'avant dans les dernières années afin de préserver et de mettre en valeur le patrimoine bâti lorettain.

L'INVENTAIRE PATRIMONIAL – 2021 À 2022 (COMPLÉTÉ)

La première étape a consisté en la réalisation d'un inventaire des immeubles patrimoniaux sur le territoire. Cette initiative a permis de dresser un portrait précis du nombre et de l'état du patrimoine bâti lorettain.

Patrimoine bâti

Vision (suite)

Inventaire du patrimoine bâti

Ville de L'Ancienne-Lorette 1625 - rue Notre-Dame No de fiche 44

Photos

IMG_1807.jpg IMG_1806.jpg
 IMG_1809.jpg IMG_1810.jpg
 IMG_1811.jpg IMG_1812.jpg

Inventaire réalisé par Bergeron Gagnon inc. au printemps 2021

Inventaire du patrimoine bâti

Ville de L'Ancienne-Lorette 1625 - rue Notre-Dame No de fiche 44

Identification

Dénomination: presbytere Notre-Dame-de-l'Annonciation Type de fiche: fiche détaillée
 Usage: publique Statut juridique: aucun

Informations historiques

Année de construction: 1893
 Début: 1893 Fin: 1893 Source de la date: source documentaire Potentiel archéologique: oui
 Architecte: J.-Georges Bussières

Informations sur l'architecture

Nombre de niveaux: 2,5 Type d'implantation: isolé Forme du bâtiment: irrégulier Courant architectural: néo-italien

Bâtiment secondaire

Présence d'un bâtiment secondaire: non Type: Localisation:

Fondations et toiture

Matériaux des fondations: pierre État physique des fondations: bon Forme du toit: à croupes Revêtement de toit: tôle à baguette État physique du toit: excellent

Fenêtres

Forme: rectangulaire Type (modèle): Sous-type: à grands carreaux Autre fenêtre d'intérêt: État physique: excellent

Lucarnes

Forme: à fronton Autres lucarnes d'intérêt: État physique: excellent

Annexes et saillies

Type d'annexe: agrandissement Saillies 1: galerie Saillies 2: balcon

Inventaire réalisé par Bergeron Gagnon inc. au printemps 2021

Inventaire du patrimoine bâti

Ville de L'Ancienne-Lorette 1625 - rue Notre-Dame No de fiche 44

Informations sur l'architecture - suite

Porte principale

Type: moderne Matériaux: métal État physique: excellent

Porte secondaire

Type: moderne Matériaux: verre État physique: excellent

Ornementation

Ornementation 1: aisseliers Ornementation 2: garde-corps en fonte Ornementation 3: ornement de pignon

Matériaux des élévations

Façade principale	Façade latérale droite	Façade latérale gauche	Arrière
Revêtement prédominant: brique	Revêtement prédominant: brique	Revêtement prédominant: brique	Revêtement prédominant: aluminium
Revêtement secondaire: verre	Revêtement secondaire: aluminium	Revêtement secondaire: verre	Revêtement secondaire: verre
État du revêtement: excellent	État du revêtement: excellent	État du revêtement: excellent	État du revêtement: excellent

Éléments d'intérêt remarquables: garde-corps en fonte; aisseliers; ornements de pignon; linteaux, pilastres, poteaux d'escaliers. Modifications majeures: aucune

Évaluation

État physique	Valeur d'authenticité	Valeur de rareté	Valeur d'âge	Valeur patrimoniale
excellent	excellente	oui	oui	exceptionnelle
Valeur d'architecture: oui	Valeur d'usage: oui	Valeur de contexte: excellente	Valeur historique: non	

Éléments physiques commentaires: Les travaux récents effectués sur l'édifice font en sorte qu'il ne présente aucune déficience.
 État d'authenticité commentaires: L'essentiel des caractéristiques distinctives de l'édifice ont été conservées.

Valeur patrimoniale texte explicatif

Le presbytere de L'Ancienne-Lorette se démarque véritablement par son type architectural, le style néo-italien, relativement rare au Québec. Malgré l'ajout d'une section contemporaine, son authenticité est remarquable, tout comme la qualité de ses composantes architecturales.

Inventaire réalisé par Bergeron Gagnon inc. au printemps 2021

LE RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES – 2023 (COMPLÉTÉ)

Afin de préserver les bâtiments présentant une valeur patrimoniale et de maintenir un nombre suffisant de logements locatifs sur le territoire, le règlement interdit la démolition des immeubles résidentiels, sauf si le requérant peut démontrer la nécessité ou les avantages d'une telle démolition. Ce règlement encadre également la réutilisation du sol avant l'émission du certificat d'autorisation de démolition.

L'ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE PAR LE BIAIS DU PIIA – 2024-2025 (EN COURS DE RÉDACTION)

Par l'adoption d'un règlement sur les PIIA, la Ville souhaite assurer un contrôle qualitatif sur les bâtiments patrimoniaux d'intérêt ainsi que sur certains travaux de rénovation et les nouvelles constructions à l'intérieur du cœur villageois.

Habitation de style traditionnel

Habitation de style contemporain

Mimétisme architectural

Volumétrie moins imposante que le bâtiment original
 Conservation de la lisibilité d'ensemble du bâtiment patrimonial
 Agrandissement en cour arrière ou latérale

Volumétrie plus imposante que le bâtiment patrimonial original
 Perte de la lisibilité d'ensemble du bâtiment patrimonial
 Agrandissement en cour avant

PROGRAMME DE SOUTIEN ET SUBVENTION – 2024-2025 (EN COURS DE RÉDACTION)

Par la mise en place d'un programme de soutien et de subventions, la Ville souhaite encourager les propriétaires de bâtiments patrimoniaux à restaurer et à valoriser leurs immeubles.

SERVICE-CONSEIL EN RÉNOVATION

ENCADRER L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES – 2025

Par l'adoption d'un règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments, la Ville vise à assurer un entretien régulier des immeubles patrimoniaux pour éviter leur déperissement et garantir leur préservation à long terme.